

Options de soins médicaux complémentaires – comparaison côte à côte

	OPTION 2	OPTION 3	OPTION 4
Aperçu			
Quel type de protection cette option fournit-elle?	Protection de base	Protection complète	Protection étendue
Si je choisi cette option, devrais-je la conserver pendant une période minimale?	Non	Oui – deux ans	Oui – deux ans
Crédits flexibles et coûts			
Les crédits flexibles fournis par Johnson & Johnson paieront-ils cette option?	Oui	Oui	Partiellement
Aurai-je des crédits flexibles excédentaires?	Oui	Non	Non
Devrai-je contribuer au coût de cette protection?	Non	Non	Oui
Sommaire de la protection			
Médicaments sur ordonnance de J&J	100 %	100 %	100 %
Médicaments sur ordonnance d'une autre marque	75 %	85 %	90 %
Praticiens de la santé mentale*	75 % – maximum combiné 3 000 \$ par année	85 % – maximum combiné 3 500 \$ par année	90 % – maximum combiné 4 000 \$ par année
Autres praticiens paramédicaux**	75 % – maximum combiné 850 \$ par année	85 % – maximum combiné 1 000 \$ par année	90 % – maximum combiné 1500 \$ par année
Hospitalisation dans une chambre à deux lits	175 \$ par jour	175 \$ par jour	175 \$ par jour
Soins infirmiers à domicile	75 % – maximum de 10 000 \$ par année	85 % – maximum de 10 000 \$ par année	90 % – maximum de 10 000 \$ par année
Orthèses et chaussures orthopédiques	75 % – maximum de 600 \$ par année pour une paire	85 % – maximum de 600 \$ par année pour une paire	90 % – maximum de 600 \$ par année pour une paire
Examens de la vue	100 % – maximum de 60 \$ par année***	100 % – maximum de 60 \$ par année***	100 % – maximum de 60 \$ par année***
Lunettes, verres de contact, correction de la vue au laser	Aucune	100 % – maximum de 200 \$ tous les deux ans	100 % – maximum de 300 \$ tous les deux ans
Appareils auditifs	Aucune	100 % – maximum de 500 \$ tous les cinq ans	100 % – maximum de 500 \$ tous les cinq ans
Urgence à l'extérieur de la province ou du Canada et assistance-voyage	100 %	100 %	100 %



Options d'assurance dentaire – comparaison côte à côte

	OPTION 2	OPTION 3	OPTION 4
Aperçu			
Quel type de protection cette option fournit-elle?	Protection de base	Protection complète	Protection étendue
Si je choisi cette option, devrais-je la conserver pendant une période minimale?	Non	Non	Oui – deux ans
Crédits flexibles et coûts			
Les crédits flexibles fournis par Johnson & Johnson paieront-ils cette option?	Oui	Oui	Partiellement
Aurai-je des crédits flexibles excédentaires?	Oui	Non	Non
Devrai-je contribuer au coût de cette protection?	Non	Non	Oui
Sommaire de la protection			
Soins préventifs de base	80 %	90 %	100 %
Examens préventifs	Tous les 9 mois	Tous les 9 mois	Tous les 6 mois
Services de restauration mineure et de parodontie	60 %	70 %	80 %
Services de restauration majeure	Aucune	50 % – maximum de 1 500 \$ par année	60 % – maximum de 2 000 \$ par année
Services d'orthodontie (enfants de 6 à 23 ans)	Aucune	Aucune	50 % – maximum viager 3 000 \$



^{*}Les praticiens de la santé mentale incluent : psychologue, travailleur social, psychothérapeute, conseiller clinicien, psychanalyste et thérapeute familial

^{**}Les autres praticiens paramédicaux comprennent : physiothérapeute, massothérapeute, naturopathe, chiropraticien, ostéopathe, orthophoniste, podiatre ou podologue, homéopathe et acupuncteur

^{***}Couverture améliorée à compter du 1er juillet 2022